

Adhésion de la Ville de Besançon à l'Association «Les Ecrans du Réel» - Avis de principe du Conseil Municipal

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Conseil Municipal a décidé d'orienter le contenu des activités de l'Atelier Audiovisuel du Service Culturel sur la mise en valeur du patrimoine de la Ville de Besançon.

A cet effet, il a été structurellement rattaché au secteur Patrimoine du Service Culturel.

L'Atelier Audiovisuel est appelé à travailler régulièrement, en partenariat avec d'autres structures également spécialisées en matière de réalisation de produits audio-visuels : CEMEA, l'Université (la Media), ainsi que le Musée des Techniques et Cultures Comtoises.

Aussi, a-t-il été envisagé de regrouper au sein d'une association intitulée «Les Ecrans du Réel», l'ensemble de ces partenaires, l'objectif étant de mutualiser les énergies, les compétences intellectuelles et techniques ainsi que le matériel afin d'améliorer encore les prestations de chacun. La Ville de Besançon pourrait donc être membre de cette association.

Le Conseil Municipal est invité à donner un avis de principe sur cette proposition, étant précisé qu'il sera ultérieurement appelé à approuver les statuts de l'association et son règlement intérieur, ainsi qu'à désigner les représentants de la Ville de Besançon au sein du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Culturelle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Visa préfectoral du 26 avril 1996.